

PHI-2100 Philosophie politique contemporaine (Justice sociale, climat et générations futures)

Auxiliaire assistant d'enseignement : Antoine Verret-Hamelin

I. BUT DU COURS

Ce cours propose une introduction à la philosophie politique contemporaine de tradition analytique, en prenant appui plus spécifiquement sur les questions de justice intergénérationnelle et climatique. La *Théorie de la justice* de John Rawls, parue en 1971, a donné un souffle nouveau à la philosophie politique en renouant avec la tradition du contrat social, mais aussi en suscitant de vives critiques, ravivant des écoles de pensées telles que le marxisme, le conservatisme et le féminisme. Dans ce cours, nous ferons un tour d'horizon de ces débats, en nous concentrant sur deux axes de réflexion, soit la justice intergénérationnelle et la justice climatique.

II. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a. Comprendre les principaux enjeux philosophiques et éthiques soulevés par la transmission intergénérationnelle du patrimoine.
- b. Comprendre les problèmes spécifiques posés par le contexte intergénérationnel pour les conceptions contemporaines de la justice sociale.
- c. Maîtriser les notions fondamentales de la justice intergénérationnelle et climatique, telles que la clause lockéenne, la bourse du carbone, la durabilité forte et faible, le taux d'actualisation sociale, etc.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Développer la capacité de l'étudiant à défendre ou critiquer de façon claire et argumentée une position liée à la justice climatique et intergénérationnelle.
- b. Favoriser la capacité de l'étudiant à examiner d'un point de vue philosophique certains enjeux politiques d'actualité tels que l'accord de Paris sur le climat, la taxe carbone canadienne, la controverse autour de l'oléoduc Énergie Est, etc.

III. CONTENU

Face à la crise environnementale et climatique, plusieurs parmi nous semblent partager deux intuitions : nous avons bel et bien des obligations de justice envers les générations

futures – ce qui semble inclure un devoir de préservation du patrimoine naturel – et la solution à cette crise environnementale et climatique est de « sortir du capitalisme ». Les deux premières parties du cours visent à montrer qu'un examen philosophique de ces intuitions révèle qu'elles sont loin d'être évidentes. D'abord, pour justifier des obligations de justice envers les générations futures, les obstacles théoriques sont légion : problème de la non-identité, problème de la non-réciprocité, préférences adaptatives, incertitude, etc. Une étude des différentes conceptions de la justice intergénérationnelle – qui fera l'objet de la première partie du cours – nous permettra de mettre en relief ces obstacles théoriques et les manières de les désamorcer. Dans la seconde partie, nous verrons que les façons dont certaines institutions libérales contemporaines posent obstacles aux objectifs de durabilité doivent être évaluées séparément et requièrent des diagnostics différents. Par exemple, la démocratie représentative et les inégalités économiques ne posent pas les mêmes problèmes en termes de durabilité, et requièrent donc des solutions distinctes, qui seront discutées de manière critique.

Enfin, dans la troisième partie du cours, nous discuterons des enjeux spécifiques soulevés par la mitigation et l'adaptation aux changements climatiques. Les sociétés riches devraient-elles compenser les sociétés pauvres pour les gaz à effet de serre émis par leurs prédécesseurs? Les populations des pays en développement devraient-ils avoir le droit d'émettre *gratuitement* les gaz à effet de serre nécessaires à leur développement? Quels mécanismes internationaux permettront de réaliser équitablement et efficacement la justice climatique? Dans l'éventualité d'une montée du niveau des mers et de l'ensevelissement des États insulaires, la communauté internationale aurait-elle l'obligation non pas simplement d'accueillir les réfugiés climatiques, mais d'éviter la diaspora de ces populations et de leur donner accès à des territoires afin qu'elles puissent continuer à s'autodéterminer *comme nations*? Ce sont les quatre problématiques qui guideront la dernière partie du cours.

CALENDRIER :

Semaine 1 : Introduction générale

Lectures suggérées :

David Robichaud et Patrick Turmel, « La transmission intergénérationnelle du patrimoine : un problème de justice », pp.221-238.

Axel Gosseries, « Une métaphore de la justice intergénérationnelle », pp.193-202.

PARTIE I – Théorie idéale : le principe et la métrique de la justice intergénérationnelle

Semaine 2 : Le principe de la justice intergénérationnelle I : l'utilitarisme et ses problèmes

Lecture : Derek Parfit, « Energy policy and the further future: the social discount rate », pp.31-37.

Semaine 3 : Le principe de la justice intergénérationnelle II : l'égalitarisme rawlsien et ses problèmes

Lecture : Axel Gosseries, « La justice entre les générations : faut-il renoncer au maximin intergénérationnel? », pp.61-81.

Semaine 4 : Les principes de la justice intergénérationnelle III : générations passées, devoir de mémoire et dommages posthumes.

Lecture : Axel Gosseries, « A-t-on des obligations envers les morts? », pp.80-104.

Semaine 5 : La métrique de la justice intergénérationnelle : durabilité forte et faible

Lecture : Dominique Méda, « Reconnaître la valeur de la nature : où l'on s'interroge sur le meilleur moyen de contrecarrer l'utilitarisme des économistes », pp.125-138.

PARTIE II – Design institutionnel : structure de base et institutions durables

Semaine 6 : Une économie insoutenable? Inégalités, environnement et écosocialisme.

Lecture : Richard Wilkinson et Kate Pickett, « Égalité et soutenabilité », pp.246-263.

Semaine 7 : Une démocratie insoutenable? Système politique et environnement I

Lecture : Ludvig Beckman & Fredrik Ugglå, « An Ombudsman for Future Generations », pp.117-134.

Semaine 8 : Une démocratie insoutenable? Système politique et environnement II

Lecture : Dominique Bourg et Kerry Whiteside, « Pour une démocratie écologique », disponible en ligne.

(<http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-democratie-ecologique.html>.)

Semaine 9 : Semaine de lecture

Semaine 10 : Un filet social insoutenable? Allocation universelle et post-productivisme.

Lecture : Philippe Van Parijs, « A Green Case for Basic Income? », pp.269-274.

PARTIE III – Justice climatique

Semaine 11 : Justice et gaz à effet de serre : émissions passées

Lecture : Axel Gosseries, « Émissions historiques et free-riding », pp.301-331.

Semaine 12 : Justice et gaz à effet de serre : émissions futures

Lecture : Henry Shue, « Les droits humains, le changement climatique et la billionième tonne », pp.283-309.

Semaine 13 : Quels mécanismes internationaux? Marché du carbone, taxe carbone et taxation des ressources.

Lecture : Axel Gosseries et Vincent van Steenberghe, « Pourquoi des marchés de permis de polluer ? Les enjeux économiques et éthiques de Kyoto », pp.1-16.

Semaine 14 : Réfugiés climatiques

Lecture : Cara Nine, « Ecological Refugees, States Borders, and the Lockean Proviso », pp.359-375.

Semaine 15 : Examen final

IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

- a. Enseignement magistral sollicitant la participation active des étudiants
- b. Étude et discussion des textes

V. LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Lectures obligatoires

Les étudiants doivent se procurer le recueil de textes à la librairie Zone.

Repères bibliographiques :

- Dobson, Andrew, ed. 1999. *Fairness and Futurity: Essays on Environmental Sustainability and Social Justice*. Oxford; New York: Oxford University Press.
- Dobson, Andrew, and Robyn Eckersley, eds. 2006. *Political Theory and the Ecological Challenge*. Cambridge, UK; New York: Cambridge University Press.
- Foster, John, ed. 1997. *Valuing Nature? Ethics, Economics and the Environment*. London; New York: Routledge.
- Gardiner, Stephen M., ed. 2010. *Climate Ethics: Essential Readings*. Oxford; New York: Oxford University Press.
- Gosseries, Axel. 2004. *Penser La Justice Entre Les Générations : De L'affaire Perruche à La Réforme Des Retraites*. Paris: Aubier-Flammarion.
- Gosseries, Axel, and Lukas H Meyer, eds. 2009. *Intergenerational Justice*. Oxford; New York: Oxford University Press.
- Laslett, Peter, and James S Fishkin, eds. 1992. *Justice between Age Groups and Generations*. New Haven; London: Yale University Press.
- Neumayer, Eric. 2013. *Weak versus Strong Sustainability: Exploring the Limits of Two Opposing Paradigms*. Cheltenham: Edward Elgar Pub.
- Partridge, Ernest, ed. 1981. *Responsibilities to Future Generations: Environmental Ethics*. Buffalo, N.Y.: Prometheus Books.
- Schlosberg, David. 2007. *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature*. Oxford; New York: Oxford University Press.
- Tremmel, Joerg, and Dan Sylvain, eds. 2010. *Générations équitables*. Paris: Connaissances et savoirs.

Tremmel, Joerg, ed. 2006. *Handbook of Intergenerational Justice*. Cheltenham, UK; Northampton, MA: Edward Elgar.

VI. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un court examen de mi-session en classe, à livre fermé, comptant pour 20% de la note finale. L'examen comporte des questions de compréhension à développement court. Critères de correction: compréhension de la matière, clarté et rigueur des explications, qualité de la langue. L'examen aura lieu à la séance 8.

Un examen final à livre ouvert comptant pour 30% de la session. L'examen comporte quelques questions de compréhension à développement court et une question à développement long. Critères de correction: compréhension de la matière, clarté et rigueur des explications et de l'argumentation, qualité de la langue. L'examen aura lieu à la séance 15.

Un projet de travail de session comptant pour 20% de la note finale. Ce projet de travail doit contenir une problématique générale (1-2 pages), un plan détaillé (1-2 pages) et une bibliographie commentée (3 titres). Critères de correction: compréhension de la problématique, qualité de la recherche, clarté et rigueur des explications et de l'argumentation, qualité de la langue. À remettre à la séance 10.

Un travail de session (12-15 pages) sur un thème pertinent dans le cadre du cours. Compte pour 30% de la note finale. Critères de correction: compréhension de la problématique, qualité de la recherche, clarté et rigueur des explications et de l'argumentation, qualité de la langue. À remettre au plus tard le jeudi suivant l'examen final.

VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

IX. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Pour la prise de notes en classe, les tablettes numériques et ordinateurs portables sont tolérés, tout comme les enregistreurs. Ces appareils sont toutefois interdits lors des examens.